



OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R76-2023-110

PUBLIÉ LE 25 MAI 2023

Sommaire

SGAR /

R76-2023-05-10-00006 - ARRETE DU 10 MAI 2023 CSA FORMATION
SPECIALISEE (2 pages)

Page 3

R76-2023-05-10-00005 - ARRETE DU 10 MAI 2023 CSA FORMATION
SPECIALISEE CP SEYSSES (2 pages)

Page 6

SGAR

R76-2023-05-10-00006

ARRETE DU 10 MAI 2023 CSA FORMATION
SPECIALISEE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 10 mai 2023

Fixant la liste des représentants siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses ;

Vu les désignations de représentants titulaires et suppléants au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses, auxquelles ont procédé les organisations syndicales siégeant au sein de ce comité, conformément aux dispositions de l'article 24 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 susvisé,

Arrête :

Article 1

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité social d'administration du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

Organisations syndicales	Représentants titulaires	Représentants suppléants
FO (3 sièges)	COMBELLES Jérôme NOUAILLES Marylin IHALLAINE Djamel	DONES Georges JORGE Mickaël ROMMEL Christophe
SPS (1 siège)	MATHIEU David-Jean	DOMERGUE Jean-François
UFAP (1 siège)	LE STANC Frédéric	MANQUAT Emmanuel

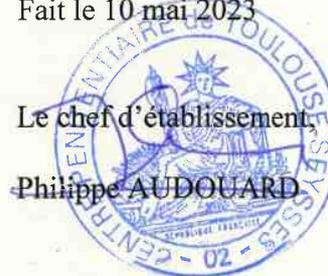
Article 2

Le chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute Garonne.

Fait le 10 mai 2023

Le chef d'établissement,

Philippe AUDOUARD



SGAR

R76-2023-05-10-00005

ARRETE DU 10 MAI 2023 CSA FORMATION
SPECIALISEE CP SEYSSES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 10 mai 2023

Fixant la liste des représentants siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses

Le Chef d'établissement,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses ;

Vu les désignations de représentants titulaires et suppléants au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses, auxquelles ont procédé les organisations syndicales siégeant au sein de ce comité, conformément aux dispositions de l'article 24 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 susvisé,

Arrête :

Article 1

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité social d'administration du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

Organisations syndicales	Représentants titulaires	Représentants suppléants
FO (3 sièges)	COMBELLES Jérôme NOUAILLES Marylin IHALLAINE Djamel	DONES Georges JORGE Mickaël ROMMEL Christophe
SPS (1 siège)	MATHIEU David-Jean	DOMERGUE Jean-François
UFAP (1 siège)	LE STANC Frédéric	MANQUAT Emmanuel

Article 2

Le chef d'établissement du Centre Pénitentiaire de Toulouse / Seysses est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute Garonne.

Fait le 10 mai 2023

Le chef d'établissement,

Philippe AUDOUARD

